



LOGONNA-Infos

Janvier 2012

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS
Tél.: 02.98.20.60.98 / fax : 02.98.20.68.59 – mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr

N°275

Chers Logonnaises et Logonnais,

Voici venu en cette fin d'année le moment des voeux et c'est avec plaisir qu'avec l'équipe municipale et le personnel communal nous vous souhaitons une très bonne année 2012.

Nos projets d'investissement avancent : les constructions de la salle polyvalente et de la mairie vont débiter en 2012. Les appels d'offre pour la mairie sont en cours d'étude et les marchés seront notifiés aux entreprises retenues après le conseil municipal de janvier. L'appel d'offre pour la salle polyvalente va être lancé en janvier. Les deux projets seront menés simultanément.

L'aménagement du sentier littoral se poursuit. En cette fin d'année, la tranche « Pointe du château-Pennaras » se termine, une étude sur la portion rejoignant le sentier du Roz est en cours. Des bouclages sont également prévus en utilisant les sentiers et garennes existants. La randonnée est de plus en plus pratiquée et nos sentiers sont très appréciés des marcheurs.

Au printemps, les cinq logements de Rumenguy accueilleront leurs premiers locataires. Ils compléteront l'offre des six logements de la route du Menhir ; la construction de six autres appartements derrière la nouvelle mairie permettra d'augmenter encore notre parc de logements locatifs et de répondre aux besoins de la population. Ces opérations sont menées en partenariat avec la Communauté de Communes.

La sécurité des déplacements est aussi au cœur de nos préoccupations : un aménagement de sécurité va être mis en place au niveau de Camen afin de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes. Nous allons également expérimenter des aménagements de circulation dans le bourg.

Nous travaillons cette année à la mise en place du circuit vélo départemental qui traversera Logonna et toutes les communes littorales du canton de Daoulas. Je suis bien sûr attentive à ce dossier avec les services du Conseil Général.

Le recensement général de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. Les résultats nous permettront de mieux anticiper nos besoins en termes d'équipements.

Dans le cadre de ma fonction de conseillère Générale je continue à suivre les dossiers du canton et de notre commune avec beaucoup d'intérêt. J'ai en charge la délégation Jeunesse au département et avec la région Bretagne, nous avons à cœur, dans le Finistère, de soutenir les actions à destination des jeunes. D'autre part, avec les communes du canton, nous venons de voter un nouveau Contrat Enfance Jeunesse, une des nouveautés de ce contrat étant l'embauche d'un coordonnateur jeunesse qui animera les actions en faveur de nos jeunes.

Tous ces sujets seront approfondis lors de la cérémonie des voeux, à laquelle vous êtes cordialement invités le **7 janvier 2012 à 11h00**. En attendant cette rencontre, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Françoise PERON

AGENDA DU MOIS

- 7 janvier : Voeux du Maire en salle polyvalente
- 14 janvier : Fête de l'hiver – APE ■ 14 janvier : Sortie Asambles
- 18 janvier : Conférence "Astronomie" - Asambles

INTERCOMMUNALITE : CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA MICRO CRECHE DE LOPERHET

Les Communes partenaires sont Loperhet, Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Camfrout, Irvillac et Logonna. La Commune de Saint-urbain, partenaire de la micro crèche de Daoulas, n'a pas souhaité participer à celle de Loperhet. La clé de répartition est calculée comme suit : 40% pour la Commune siège et 60% réparti entre les 6 partenaires au prorata de leur population totale au dernier recensement. La participation demandée à la Commune de LOGONNA s'élève à **2 953,92 €**.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 15 voix pour (4 absents sans procuration) :

- approuve les termes de la convention proposée ;
- autorise le Maire à signer ce document.

INTERCOMMUNALITE : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA MICRO CRECHE DE DAOULAS

Les 7 communes partenaires sont : Daoulas, Dirinon, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Loperhet, Logonna et Saint-Urbain. La micro crèche propose 9 places (de 3 mois à 3 ans) réparties entre les communes partenaires.

Des aides financières sont accordées par la CAF, la MSA et le Conseil Général pour le fonctionnement de la structure. Le complément au coût de fonctionnement est assuré par les communes partenaires selon les clés de répartition suivantes :

- 10% en fonction de la population totale en vigueur au 1^{er} janvier de l'année ;
- 90% en fonction de la fréquentation (nombre d'heures d'utilisation par les familles résidentes de la commune).

La concertation est constante entre la structure et les Communes partenaires. Le retrait d'une commune nécessite la majorité des autres communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour :

- approuve les termes de la convention proposée ;
- autorise le Maire à signer ce document.

INTERCOMMUNALITE : CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA MICRO CRECHE DE LOPERHET

6 communes sont partenaires : Daoulas, Dirinon, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Loperhet et Logonna. La Commune de Saint-urbain, partenaire de la micro crèche de Daoulas, n'a pas souhaité participer à celle de Loperhet. La micro crèche propose 10 places (de 3 mois à 3 ans) réparties entre les communes partenaires.

Des aides financières sont accordées par la CAF, la MSA et le Conseil Général pour le fonctionnement de la structure. Le complément au coût de fonctionnement est assuré par les communes partenaires selon les clés de répartition suivantes :

- 10% en fonction de la population totale en vigueur au 1^{er} janvier de l'année ;
- 90% en fonction de la fréquentation (nombre d'heures d'utilisation par les familles résidentes de la commune).

La concertation est constante entre la structure et les

Communes partenaires. Le retrait d'une commune nécessite la majorité des autres communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour :

- approuve les termes de la convention proposée ;
- autorise le Maire à signer ce document.

AFFAIRES FONCIERES : APPROBATION DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE VOIRIE ORGANISEE DU 27 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2011

Par délibération du Conseil Municipal en date du 31 mai 2011, il a été décidé de soumettre à enquête publique plusieurs dossiers concernant des modifications parcellaires touchant le Domaine Public Communal, à Kervella, au Stang, au Cosquer, et à Camen Bihan.

Après en avoir débattu, le Conseil, par 14 voix pour, 1 abstention :

- approuve l'ensemble des conclusions du Commissaire Enquêteur ;
- décide le déclassement de plusieurs fractions de Domaine Public Communal, conformément aux conclusions du Commissaire-Enquêteur, en vue de leur cession à des riverains demandeurs.

Les frais liés à l'Enquête Publique seront réglés par la Commune. Les frais d'acte et de géomètre seront à la charge des acquéreurs. Les actes seront dressés par le Service Foncier de la CCPLD. Le prix au m² sera de 65 € / m² pour chacun des demandeurs, à l'exception du cas du Cosquer qui fera l'objet d'un échange foncier.

LOCATION DU LOCAL COMMUNAL SITUE 3, RUE ARMOR : CHANGEMENT DE LOCATAIRE

Après en avoir débattu, le Conseil, par 15 voix pour, autorise le Maire à signer un bail précaire d'un an, à compter du 1^{er} décembre 2011, dans les conditions décrites ci-dessus, avec Monsieur Christian LAFOSSE, infirmier, pour le local (37 m²) situé au rez-de-chaussée du 3 rue Ar Mor.

LOCATION DU LOCAL COMMUNAL SITUE PLACE SAINT-MONNA : CHANGEMENT DE LOCATAIRE

Après en avoir débattu, le Conseil, par 15 voix pour, autorise le Maire à signer un bail précaire d'un an, à compter du 1^{er} décembre 2011, dans les conditions décrites ci-dessus, avec Madame Laurence BOCQUET, infirmière, pour le local (30 m²) situé Place Saint-Monna.

TELETRANSMISSION DES ACTES VERS LA PREFECTURE : CONVENTION COMMUNE / ETAT

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par 15 voix pour, autorise le Maire à signer la convention Etat / Commune pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

AFFAIRES FONCIERES : DECISION DE PREEMPTION SUR LA PARCELLE BB52 SITUEE ROUTE DE MOULIN MER - ESPACE RESERVE n°9 AU POS

Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) a été reçue en Mairie concernant la parcelle BB 52, située route de Moulin Mer. Cette parcelle constitue un espace réservé au POS. Le fondement de cette réservation foncière tient aux perspectives d'évolution de l'urbanisation de la Commune. En effet, pour éviter l'étalement urbain, c'est l'urbanisation du « Bas du Bourg » qui sera privilégié dans les années à venir, entre la rue de l'Eglise et la route de Moulin-Mer. Cependant, une zone urbanisée dans le Bas du Bourg ne pourrait être desservie par la rue de l'Eglise, trop étroite. C'est ce qui a motivé la création d'un espace réservé au POS, permettant à la Commune de préempter l'emprise d'une future voie nouvelle destinée à offrir un accès sécurisé aux constructions à venir.

La parcelle compte 1520 m². Une évaluation a été effectuée par France Domaine pour un montant de 65 000 € (+ ou - 10%). La Commission Urbanisme, réunie le 16 novembre 2011, a proposé que la Commune se porte acquéreur pour la somme de 59 000 € (soit 40€/m²).

Françoise PERON, Maire, propose au Conseil de se prononcer sur cette décision de préemption.

Après en avoir débattu, les Membres du Conseil, par 15 voix pour :

- décident de faire valoir le droit de préemption de la Commune sur la parcelle BB 52 pour un montant de 59 000 € ;
- autorise le Maire à engager des négociations avec le propriétaire, et à signer l'acte d'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus.

CHAUFFAGE DE L'ECOLE : CONTRAT DE MAINTENANCE

Après en avoir débattu, le Conseil, par 15 voix pour :

- décide de souscrire un contrat de maintenance annuel avec la Société ENERGIE SYSTEME, pour la régulation du chauffage de l'Ecole Maternelle ;
- autorise le Maire à signer ce contrat annuel.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : LANCEMENT D'UNE ETUDE POUR LA 4^e TRANCHE DE TRAVAUX

De nouveaux financements sont possibles pour les travaux d'installation de l'assainissement collectif dans les zones littorales.

Sur la Commune de LOGONNA-DAOULAS, les secteurs susceptibles d'être éligibles sont ceux de Prat-an-Dour, Le Mengleuz, Gorrequer et Kernisy.

Il est donc proposé de lancer une étude de faisabilité incluant les paramètres techniques et financiers.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par 15 voix pour, décide de lancer une étude de faisabilité concernant la 4^e tranche des travaux de l'Assainissement Collectif. Ce projet fera l'objet d'une consultation de bureaux d'études spécialisés sur le site de l'AMF.

AFFAIRES DIVERSES - INFORMATIONS

Rapport d'activité 2010 de la CCPLD :

Françoise PERON présente le rapport d'activité 2010 sous la forme d'un diaporama. C'est l'occasion de

rappeler quels sont les domaines de compétence de la CCPLD, puis d'évoquer les projets menés à bien durant l'année 2010.

Recensement :

L'INSEE a programmé le recensement de la population de LOGONNA, du 19 janvier au 18 février 2012. Pierre LE BRIS a été choisi pour être le coordonnateur de l'opération. L'Elue référente sera Monique SALAÛN-LEBAUT ; Tous deux ont participé à la formation organisée par l'INSEE.

La Commune recrutera 5 agents recenseurs pour mener à bien cette mission.

COMMUNIQUÉS DE MAIRIE

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 13h00 – 17h30

Du mardi au vendredi :

8h00 - 12h00 / 13h00 – 17h30

Samedi : 8h00 – 12h00

NUMÉROS UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS : BOCQUET/SALAUN-CALVEZ :
02.98.20.62.13 / 06.07.87.23.77.

LAFOSSE : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70

☎ KINESITHEREPEUTE :

Karine LE COZ : 02.98.20.70.20

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ GENDARMERIE : 17

☎ POMPIERS LE FAOU : 18

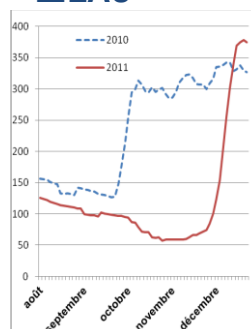
☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16

Cessation d'activité :

Danielle LE DEM, infirmière, vous fait part de sa cessation d'activité à compter du 1^{er} janvier 2012. La continuité des soins sera assurée par Laurence BOCQUET, avec la collaboration de Nadine SALAUN-CALVEZ.

Le cabinet infirmier est transféré au 6, place St Mona, centre bourg à Logonna-Daoulas. Le numéro de téléphone reste inchangé : 02 98 20 62 13

EAU



Depuis le 17 décembre, les niveaux d'eau au captage et au forage sont suffisants pour assurer les besoins de la commune. Ci-contre l'évolution du niveau au captage de Porsguenou, le niveau de la nappe est désormais proche de celui de 2010.

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES			
CRIBIER Thierry	31, Camen	Panneaux photovoltaïques	18/11
DERENNE M.-Antoine	2, rés. de la Garenne	Clôture	08/12
TIGREAT Robert	5, rte du Centre Nautique	Auvent	14/12
MAROTEAUX Pascal	5, Beg Avel	Auvent + abri-jardin	22/12
PERMIS DE CONSTRUIRE			
NICAISE Alain	Camen	Maison d'habitation	03/12
PETTON Joseph	Pors Beac'h	Maison d'habitation	07/12

ETAT-CIVIL

NAISSANCES	
-Thomas BAILLEUX, domicilié 24, rue Park Braz, né à Brest le 17 novembre 2011.	
-Maélie BOUGUEN, domiciliée 15, Goasven, née à Landerneau le 2 décembre 2011.	
-Joann REIMINGER, domicilié 10, Camen, né à Landerneau le 9 décembre 2011.	
MARIAGE	
-Fabrice GUENEAU et Julie COATANEA, domiciliés 8, allée des Marronniers, mariés le 20 décembre 2011.	
DECES	
-Yvette LE BRAS, veuve LABOUS, 81 ans, domiciliée 11, rue de Gorre ar C'hoat, décédée à Brest le 27 novembre 2011.	

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LOGONNA-DAOULAS : du 19 janvier au 18 février 2012

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir du 19 janvier 2012, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une note d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires qu'il récupère lorsque ceux-ci sont remplis. Il n'est actuellement pas possible de répondre aux questionnaires par Internet.

Quelle est la date limite de retour des questionnaires ?

Le recensement se termine le 18 février pour les communes de moins de 10000 habitants.

Comment reconnaître l'agent recenseur ?

L'agent est recruté et encadré par la commune. Il est muni d'une carte tricolore, signée par le Maire, avec sa photo (voir ci-contre).

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage qui les remettra à votre agent. Vous pouvez aussi les retourner directement à la Mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à L'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites ont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

OPAH du Pays de Landerneau-Daoulas « un coup de pouce aux propriétaires occupants »

Isolation, assainissement, adaptation... pour réduire les factures de chauffage, mieux vivre chez soi ou simplement entretenir son logement, des travaux sont souvent nécessaires. Consciente de ce problème, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a décidé de lancer dès 2012, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**. Au programme : des aides en faveur des propriétaires occupants destinées à financer en partie les travaux de leurs logements.

Les propriétaires bailleurs disposeront d'une aide administrative et technique gratuite.

L'OPAH débute en 2012, démarrez votre dossier !

(L'intégralité de l'article disponible dans Elorn Magazine de décembre 2011).

CitéMétrie : 02 98 50 53 94

CCPLD : 02 98 21 37 67

Permanences proposées à compter de janvier 2012

32, quai du Léon à Landerneau.

LES 5 AGENTS RECENSEURS DE VOTRE COMMUNE :



Fanny GUEDES



Annaïg TRELHU



Olivier DOUTREUWE



Maiténa TREBAUL



Elodie SIMON

LA PAGE DES ECOLIERS

Nouveau Bureau de l'APE

Présidente : Claire SIMON

Secrétaire : Maïwenn CARPIER, secrétaire adjointe : Karine MOAL ARGOUAC'H

Trésorière : Marine JANISZEWSKI, trésorière adjointe : Rose GUILLOU



Le jour des vacances, le Père Noël est venu spécialement à l'école s'assurer que les enfants ont été bien sages avant de passer leur distribuer des cadeaux ... il a retrouvé les élèves de maternelles et de CP pendant le goûter organisé à la cantine.



■ **L'ASSOCIATION LOG'ADO** organise un repas créole à emporter : SAMEDI 28 JANVIER 2012 à l'ancienne cantine de l'Hôpital-Camfrout. Les jeunes viendront prendre les commandes courant janvier (porte à porte).

Cette action servira à diminuer le prix du séjour au ski organisé par l'association, du 11 au 18 février prochain, dans les Pyrénées.

Karine GUEDES : 06 77 17 93 07

MENU CANTINE

Bonne année à tous !!	Mardi 3/01	Jeudi 5/01	Vendredi 6/01
	Potage maison Sauté de dinde / Riz bio Yaourt sucré / Banane	Crème de potiron Rôti de porc aux pruneaux Pdt frites ou au four Poire / Yaourt bio	Céleri et carottes râpés bio Filet meunière Choux fleur / Carottes Fromage / Galette des Rois
Lundi 9/01	Mardi 10/01	Jeudi 12/01	Vendredi 13/01
Chou rouge bio râpé et pomme Coquillettes bolognaise Yaourt sucré	Crème courgettes Vache qui rit Jambon braisé Bouquetière de légumes Petit Nova / Pomme bio	Potage poireaux pdt bio Poulet à l'indienne / Riz blanc Emmental / Paris-Brest	Panais râpé pignon de pin Dos de lieu au four Céréales gourmandes Yaourt aux fruits
Lundi 16/01	Mardi 17/01	Jeudi 19/01	Vendredi 20/01
Crêpe au jambon Cube de saumée hollandaise Carottes anciennes sautées Yaourt / Clémentine	Salade riz surimi Chipolatas / lentilles cuisinées Salade verte Fromage blanc bio	Salade de betteraves Emincé d'agneau aux abricots Légumes / semoule Crème catalane	Salade de crozets Poisson au four Ratatouille / Pdt Comté / Pomme
Lundi 23/01	Mardi 24/01	Jeudi 26/01	Vendredi 27/01
Crème de pois cassés bio Haché de poulet emmental Spaghettis Vache qui rit / Clémentine	Toast aux rillettes de thon Paleron braisé Légumes de saison Tomme noire / Kiwi	Potage de légumes de saison Rôti de veau Pdt frites ou au four Compote / Biscuit	Pâté de campagne Dos de lieu Poêlée campagnarde Edam / Orange bio
Lundi 30/01	Mardi 31/01		
Crème à l'oseille Emincé de porc Pommes sautées Pomme / Yaourt bio	Salade de pamplemousse Couscous végétarien Camembert / 4/4 au chocolat		



■ LA PAROISSE

MESES DE JANVIER

Les samedis à Daoulas à 18h00

Les dimanches à 10h30

1/01	Irvillac
8/01	L'Hôpital-Camfrout
15/01	Logonna-Daoulas
22/01	St Urbain
29/01	Irvillac – Visite pastorale de l'Evêque

LE COIN DES ASSOCIATIONS

A LOGONNA-DAOULAS

■ ASAMBLES



■ Graines de Mots, (langue française) :

Jeu de 19 janvier à 20h, puis le 3^{ème} jeudi de chaque mois, salle des Anciens.

M. Chol : 06 37 48 25 69 / kermarcie@yahoo.fr

■ **Atelier photo** : Vendredis 6, 13, 20 et 27 janvier à 18h, salle des Anciens.

F. Delaplace : 02 98 20 70 25

■ **Atelier peinture** : 2 formules possibles :

- En journée, les vendredis 6, 13, 20 et 27 janvier à 14h, salle des Anciens

- En soirée, les mardis 3, 10, 17 et 24 janvier à 18h, salle des Anciens. C. Salaün : 06 08 66 70 65

■ **SORTIE** : samedi 14 janvier, visite du musée de la Tour Tanguy à Brest et visite guidée de la Recouvrance (selon météo). Rendez-vous à 13h45 sur le parking Ty U pour covoiturage. Inscriptions souhaitées avant le 11 /01/12.

■ **CONFERENCE** : Astronomie, « l'Univers, forme et destin », mercredi 18 janvier à 20h en salle des Anciens. Intervenant : Marc Dupetit
Gratuit et ouvert à tous

■ **VŒUX D'ASAMBLES** : samedi 28 janvier à 10h en salle des Anciens. Vœux du Président suivis du pot de l'amitié.

■ **A PREVOIR** : Sortie à Morlaix le 7 février, visite guidée du musée des Jacobins, repas au restaurant et visite du Télégramme.

Prix : 20€ pour les adhérents d'Asambles, inscriptions souhaitées avant le 3/02/12.

asambles.logonna@gmail.com

JP Verhaeghe : 02 98 20 64 55

■ CLUB CULTURE ET LOISIRS

3/01	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : présentation des projets (pâte Fimo, peinture sur soie, déco-papier, carton plume) – Jeux de société
4/01	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
5/01	14h/16h : tricot
6/01	Journée peinture sur soie
10/01	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : Galette des rois avec les Anciens - Jeux de société
11/01	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
12/01	14h/16h : tricot
13/01	Journée peinture sur soie
17/01	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : déco papier (bandes roulées) Réunion de bureau
18/01	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
19/01	14h/16h : tricot
20/01	9h/12h : vitrines 14h/17h : cartonnage
24/01	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : déco papier (bandes roulées) Jeux de société
25/01	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
26/01	14h/16h : tricot
27/01	9h/12h : vitrines 14h/17h : cartonnage
31/01	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : déco papier (bandes roulées) Peinture sur soie (1 ^{er} groupe) Jeux de société



■ LE P'TIT CINÉ :

Environ un mercredi par mois, les bénévoles de l'association « P'tit Ciné » accompagnent les enfants au cinéma

l'Image à Plougastel-Daoulas. Pour connaître le programme du mois, vous pouvez consulter les actualités du site internet de la commune, ou contacter : **P. GUEDES : 02 98 20 68 22**

pascale.denniel-guedes@orange.fr

www.logonna-daoulas.fr

Tarif : transport + cinéma + adhésion : 6€

Pour une diffusion dans le bulletin, transmettez vos annonces avant le 25 de chaque mois : cath.info2@orange.fr

■ **BIBLIOTHEQUE** : L'ASSEMBLEE GENERALE de l'association « Bibliothèque » aura lieu **vendredi 13 janvier à 18h30** en salle des Anciens. Tous les adhérents sont les bienvenus.
Bibliothèque Municipale – 9, rue Ar Mor
02 98 20 66 29 – bibliotheque.logonna@orange.fr

ET AILLEURS ...

■ **LE JUDO CLUB** du Canton de Daoulas organise un LOTO le **22 janvier de 14H à 18H30** à la salle polyvalente de Dirinon. 3000 € de lots (bons d'achat de 300 €, 150 € ...) Animation : Malou de Brest. Venez nombreux !

■ **SECOURS CATHOLIQUE** : Les bénévoles du Secours Catholique proposent des "rencontres-amitié" chaque 2ème mardi du mois de 14h à 16h30 : jeux de société suivis d'un goûter. Salle Kéromnès, route du Stade à Daoulas. Ces après-midi sont ouvertes à tous. **Prochaine rencontre, le mardi 10 janvier. Contact : 02 98 20 03 10**

■ **COLLECTIF KILT** : Kilt regroupe des associations et des personnes du canton de Daoulas et Dirinon qui s'investissent dans une démarche de « Territoire en Transition énergétique » consistant à nous préparer à vivre avec moins de pétrole afin de lutter contre le réchauffement climatique et la raréfaction du pétrole.

Le collectif propose **Samedi 14 janvier à 20h30**, salle Kernéis à Daoulas, un spectacle/conférence gesticulée de Hervé Chaplais « **Rurals ou la convergence des rustres** ». (durée 1h30) joué par la compagnie du Pavé. « Un croquis de vie qui raconte la ruralité populaire, un conte sensible, l'histoire de l'illusoire ascension sociale d'un fils d'ouvrier rural trempé dans des petites bourgeoisies ... bref, l'histoire d'un cul entre deux chaises ».

Dimanche 15 janvier de 10h à 13h, salle Avel Vor à Plougastel, "L'atelier suite" de la conférence gesticulée « Comment être encore acteur de notre cadre de vie ? Comment avoir la maîtrise de la qualité de notre environnement économique, social et naturel ? Partage de notre capacité d'agir globalement et localement dans le sens du respect de la Personne et de la Nature ». (sur inscription, max. 15 à 20 personnes)

contact@kilt.infini.fr www.kilt.infini.fr

Bulletin municipal gratuit
Edité par la Commune de Logonna-Daoulas
Responsable de la rédaction : Françoise Péron
Imprimé par Janine Le Cann

LES PETITES ANNONCES

➔ Loué à partir de janvier maison T5, située 36, route de Ruliver. **02 98 20 65 26 / 06 09 72 36 14.**

➔ Communiqué de Mr Le Goues de Daoulas : « Appel aux habitants de Logonna-Daoulas (Moulin-Mer) qui m'ont emprunté il y a quelques mois, une grosse corne de zébu. C'est pour moi un grand souvenir et je serais heureux de la récupérer. Merci d'avance »

Emploi

➔ Dame d'expérience cherche enfants à garder le mercredi avec possibilité de transport vers les activités, et/ou heures de ménage ou de repassage : **02 98 25 85 91**

➔ Exploitation agricole recherche jeunes (minimum 15 ans) pour la plantation des échalotes pendant les vacances de Février.

Contact : EARL Le Goff Yann – Clecunan – Irvillac
02 98 25 93 58 / earllegoff@alsatis.net

➔ L'association « **Relais-Travail** » est à votre disposition pour de nouveaux services aux entreprises, collectivités et particuliers :

Entretien espaces verts, ménage, repassage, peinture, tapisserie, bricolage, manutention, entretien de volets, portails, barrières avec décapage et peinture, entretien annuel de pierres tombales, déménagements, débarras de caves et d'encombrants ...

1, bis rue Gaston de l'Hôpital – Landerneau
02 98 21 70 44 / relais.travail29.com

Formation

■ **Formations d'animateurs (BAFA) et de directeurs (BAFD) des accueils de loisirs** :

Une réunion d'information sur les formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) et BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs), coorganisée par la Mairie de Loperhet et le CPIE aura lieu : **Mardi 10 janvier 2012 à 20h en mairie de Loperhet**

Cette réunion est proposée aux personnes de plus de 17 ans et aux employés municipaux des 9 communes de notre pays de Daoulas : Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet, Saint Eloy et Saint Urbain.

Objets de cette réunion :

- Présentation des formations (Conditions d'accès, déroulement, aspects financiers...),
- Informations sur les aides financières apportées par les organismes (communes, conseil général, CAF, DDSC, MSA...) pour suivre ces formations.

Mairie de Loperhet : 02 98 07 07 07

Téléthon

2-3-4 DÉCEMBRE 2011

ON A TOUS
RAISON[S]
D'Y CROIRE

SINCERES REMERCIEMENTS A TOUS NOS GENEREUX PARTENAIRES

LOGONNA-DAOULAS

Janine LE CANN, artiste peintre - LOGONNA
Pierre KERNIN, artiste peintre - DAOULAS
CALVES Démolition - LOGONNA
Restaurant La GRIGNOTIERE - LOGONNA
Camping de GOULET KER - LOGONNA
Julien COIC, huîtres et coquillages - LOGONNA
Centre Nautique de Moulin Mer - LOGONNA
Claudine LARPENT, coiffeuse à domicile - LOGONNA
Friterie Belge SERKEN - LOGONNA
Philippe CLOAREC, marin pêcheur - LOGONNA
Camion pili - pili pizza - LOGONNA
L'Association Entreprendre à LOGONNA
Laurent FORTIN, plombier - LOGONNA
L'APPLD, association des plaisanciers de Moulin Mer - LOGONNA
SARL YACA - Cheminées KERBIRIOU - LOGONNA
J Luc SIOU, couverture, zinguerie, bardage, pose de fenêtre de toit - LOGONNA
Céline LEROUX, couture, confection, retouche - LOGONNA
ESIO, entreprise de service en informatique et en organisation - LOGONNA
Véronique BODENNEC, Cabinet Iroise Bien Être - LOGONNA
MENORAL, clôtures et barrières - LOGONNA
Catherine LE JEAN - LOGONNA
Rémy PRIGENT, agriculteur - LOGONNA
Guy GUERMEUR, agriculteur - LOGONNA
SUPER U - DAOULAS
La cave de REGUSSE - DAOULAS
Christian MORVAN, électricien - DAOULAS
Bar Tabac Le Vincennes - DAOULAS
Floreden, artisan fleuriste - DAOULAS
Olivier CAILLEAU - DAOULAS
Fabien Coiffure, coiffeur - DAOULAS
Histoire de Goûts, épicerie fine - DAOULAS
Restaurant La Bigorne - DAOULAS
Boulangerie QUERE - DAOULAS
Fleur de Peau, esthéticienne - DAOULAS
Catena - DAOULAS
Ode'Hair, coiffeur - DAOULAS
Coiff' occino, coiffeur - DAOULAS
Gamm Vert - DAOULAS
Marc MORTECLETTE, huîtres et coquillages - LOPHERET
J Luc HERVE, peinture décoration ravalement - L'HOPITAL CAMFROUT
Restaurant HAMERY - L'HOPITAL CAMFROUT
ATHMOSP'HAIR, coiffeur - L'HOPITAL CAMFROUT

QUAND LE FIL S'EMMELE, couturière - L'HOPITAL CAMFROUT
Restaurant LE FLORINA - L'HOPITAL CAMFROUT
Les roses d'Iroise - PLOUGASTEL-DAOULAS
L'Image, cinéma - PLOUGASTEL - DAOULAS
SAVEOL - PLOUGASTEL - DAOULAS
Le Vin Divin, cave épicerie fine - LANDERNEAU
Bijouterie Bellec - LANDERNEAU
Bijouterie Le Vourc'h - LANDERNEAU
Léonidas, confiserie clémentine - LANDERNEAU
Pâtissier Chocolatier LANGLET - LANDERNEAU
Grafiti'f, coiffeur - LANDERNEAU
Restaurant LE ROHAN - LANDERNEAU
Helenka, boutique cadeaux - LANDERNEAU
La Maison des Saveurs, épicerie fine - LANDERNEAU
Crêperie du Pont - LANDERNEAU
Restaurant le Chardon Bleu - LANDERNEAU
Croc'Elorn, restauration rapide - LANDERNEAU
Le KART'INDOOR - LANDERNEAU
Boîtes à Délices, traiteur asiatique - ROSCOFF
Point Vert - HANVEC
PLACOUEST - GUIPAVAS
Crêperie Coataudon - BREST
Laser Game - BREST
ByPoca.com - GRAPHISTE
Océanopolis - BREST
La Pen Ar Bed, compagnie maritime - BREST
Le Puy du Fou - LES EPESSES
Walibi - ROQUEFORT
La cité de la Voile Eric TABARLY - LORIENT
Spadium Parc, piscine - LE RELECQ KERHUON
Planète Sauvage - PORT SAINT PERE
Le Grand Aquarium - SAINT MALO
Le Crédit Mutuel de Bretagne
La Récré des Trois Curés - MILIZAC
La Mairie de LOGONNA-DAOULAS
Les OUAF'S
Le Groupe «LES LOUGRIERS DE L'ODET »
Les chants et danses en breton de LOGONNA
Les Chorales de LOGONNA et PLOUEDERN



"merci à vous !"